

DESTRUCTION ET RESTAURATION D'UNE VILLE PONTIQUE
PENDANT LES GUERRES MITHRIDATIQUES
LE CAS D'AMISOS (PLUT., *LUC.*, XIX)*

Isaías ARRAYÁS MORALES**

Résumé. – Les sources littéraires de la conquête du Pont par Lucullus font allusion aux funestes séquelles que ces faits eurent sur les principales villes de la région. Elles insistent, toutefois, sur la philanthropie et sur les efforts de l'*imperator* pour pallier l'effet causé par la fureur de ses troupes. C'est en ce sens que l'épisode de la conquête d'Amisos qui, avec Sinope et Amaséia, fit fonction de ville-capitale du royaume du Pont, nous semble particulièrement intéressant. On analysera le siège lui-même, mais aussi l'impact des ravages subis par la ville et de la pression économique exercée par l'armée romaine, ainsi que la réorganisation territoriale qui suivit.

Abstract. – The conquest of Pontus by Lucullus had traumatic consequences on the main cities of the kingdom. Ancient literary sources stress the philanthropy of the imperator who tried to make up for the damages caused by his troops' wrath. Nevertheless, Lucullus's activity had a deflecting impact for these cities. The case of Amisos, one of the capital cities of the Pontic kingdom, seems to be especially interesting.

Mots-clés. – Amisos, armée, *direptio*, *clementia*, territoire.

* Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet *Horrors of War during the Roman expansion to the Hellenistic World* (Harry Frank Guggenheim Foundation, New York, 165275.454.00), dirigé par le Dr. Toni Naco del Hoyo.

** Universitat Autònoma de Barcelona. Chercheur du projet *Vencedores y vencidos: imperialismo, control social y paisajes antiguos* (MEC-DGI HUM2007-64250), dirigé par le Prof. Dr. Alberto Prieto Arciniega, Isaias.Arrayas@uab.cat

1. – LUCULLUS ET LA CONQUÊTE DU PONT. LE CHEMIN VERS AMISOS

Si en l'an 89 av. J.-C. Mithridate VI Eupator avait été surpris par l'invasion bithynienne, promue par les envoyés romains, au printemps 73 av. J.-C., le roi était tout à fait conscient de ce qui s'annonçait¹. Au début de 75 av. J.-C., les ateliers monétaires royaux, inactifs depuis l'automne 78 av. J.-C., commencèrent à battre des tétradrachmes comme jamais auparavant, ce qui vraisemblablement devait correspondre aux préparatifs militaires d'Eupator². À la suite de la victoire partielle sur le proconsul M. Aurelius Cotta (*cos.* 74, *pr.* 77) à Chalcédoine, le roi fut reçu avec satisfaction par les villes de Bithynie et par une grande partie des villes asiatiques qui avaient souffert la pression des *negotiatores* et des *publicani* mais aussi de celle des troupes romaines cantonnées dans la région³. À Héraclée du Pont, l'un des généraux d'Eupator, Aristonicos peut-être, retint deux notables de la ville, Silenos et Satyros, qu'il ne libéra que lorsqu'ils eurent accepté de fournir quinze navires. La pression exercée par la garnison pontique sur les Héracléotes semble avoir été déterminante et les poussa à choisir finalement le parti mithridatique. Ajoutons à cela la perception suivant laquelle le roi reprenait l'initiative dans le conflit ainsi que le sentiment latent de refus envers les hommes d'affaires romano-italiques, comme semble le prouver la vague de meurtres qui eut lieu à Héraclée⁴. Cependant, l'échec d'Eupator lors du siège de l'imprenable Cyzique, qui restait fidèle à Rome, l'obligea à se replier rapidement vers le Pont et à oublier la conquête de la Bithynie et de l'Asie exactement un an après le début des hostilités⁵.

1. L. BALLESTEROS, *Mitrídates Eupátor, rey del Ponto*, Grenade 1996, p. 217-218, 221-223 ; S. ATASOY, « Amisos » dans D.V. GRAMMENOS, E.K. PETROPOULOS édés., *Ancient Greek colonies in the Black Sea*, Thessalonique 2003, p. 1354 ; M. CASSIA, *Cappadocia Romana. Strutture urbane e strutture agrarie alla periferia dell'Impero*, Catane 2004, p. 89 ; J.-Ch. COUVENHES, « L'armée de Mithridate VI Eupator d'après Plutarque, *Vie de Lucullus*, VII, 4-6 » dans H. BRU *et al.* édés., *L'Asie Mineure dans l'Antiquité*, Rennes 2009, p. 415-438.

2. On utilise presque trente coins d'avers de février à août de l'année 75 av. J.-C. ; cf. F. DE CALLATAÏ, *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain-la-Neuve 1997, p. 341.

3. App., *Mithr.*, LXXI ; Plut., *Luc.*, VII, 6, VIII, 2, *Sert.*, XXIV, 3 ; Liv., *Per.*, XCIII ; Sall., *Hist.*, IV, 69,13 ; Oros., VI, 1, 13 ; Eutr., VI, 6, 29.

4. Memn. XXVII, 5-6 ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule in Asia Minor*, I-II, Princeton 1950, p. 325, 12061207, 1231 ; A.N. SHERWIN-WHITE, *Roman Foreign Policy in the East 168 BC to AD 1*, Londres 1984, p. 165166 ; M. SARTRE, *L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien*, Paris 1995, p. 128-129 ; R.M. KALLET-MARX, *Hegemony to Empire*, Berkeley 1995, p. 153-158 ; L. BALLESTEROS, *op. cit.*, p. 224-226 ; J.-L. FERRARY, « Rome et les cités grecques d'Asie Mineure au II^e siècle » dans A. BRESSON, R. DESCAT édés., *Les cités d'Asie Mineure occidentale au II^e siècle a.C.*, Bordeaux 2001, p. 104 ; D. DUECK, « Memnon of Herakleia on Roma and the Romans » dans T. BEKKER-NIELSEN éd., *Rome and the Black Sea region*, Aarhus 2006, p. 58.

5. App., *Mithr.*, LXXII ; Plut., *Luc.*, IX, 1 ; Front., *Str.*, IV, 5, 21 ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 327 ; L. BALLESTEROS, *op. cit.*, p. 226-228. Contrairement à ce qui était arrivé les deux années précédentes, il semble que les frappes pontiques se soient interrompues en 73 av. J.-C., comme si le roi avait pensé qu'il y en avait suffisamment. Il se pourrait toutefois que de grandes quantités de monnaies émises soient tombées aux mains des Romains et qu'elles aient été refondues. Les onze tonnes d'argent frappées que Lucullus présente lors de son triomphe, auraient pu être composées, du moins en partie, par des monnaies royales (Plut., *Luc.*, XXXVII, 5) ; cf. F. DE CALLATAÏ, *op. cit.*, p. 350.

Après une brève activité dans la Propontide⁶, au milieu de l'été 72 av. J.-C., nous retrouvons le roi à Amisos où il était arrivé, non sans difficultés, après avoir laissé à Héraclée une garnison de 4 000 soldats ciliciens aux ordres du gaulois Conacorix et après avoir fait escale à Sinope⁷. C'est à Amisos qu'il prépara la résistance face à l'invasion imminente de son royaume, installant des garnisons dans les cités côtières. Après avoir chargé Cotta du siège d'Héraclée et C. Valerius Triarius (*pr.* 78) de l'interception de la flotte du roi qui revenait de Crète et d'Hispanie⁸, Lucullus pénétra par l'intérieur du Pont dans le but probable d'éviter les garnisons pontiques de la côte, acceptant la reddition de toutes les cités qu'il trouvait sur son passage, ce qui provoqua finalement un malaise chez ses soldats, désireux de butin⁹. Avant l'arrivée de l'hiver, l'*imperator* avait déjà atteint le littoral pontique. Mais, au lieu de se diriger sur Sinope ou sur Amaséïa, Lucullus les laissa derrière lui et se déplaça plus à l'est, divisant ses troupes en deux corps, manœuvre surprenante qui devait répondre à des raisons d'ordre tactique¹⁰. Une partie des troupes s'installa face à Amisos, où Eupator s'était réfugié à la suite de son retrait de Bithynie, alors que l'autre partie se concentra autour de Themiskyra. Le roi, quant à lui, concentra ses forces à Cabira où il avait une résidence royale¹¹. Celles-ci se composaient des restes des troupes qui avaient participé l'année précédente à l'invasion de la Bithynie, auxquelles s'ajoutaient probablement des troupes recrutées à l'intérieur du

6. Les textes rapportent le sac du temple d'Artémis Priapine (Plut., *Luc.*, XIII, 5) et les sièges de Périnthe (Memn. XXVIII, 4) et de Byzance (Cic., *De prov.*, IV, 6 ; Tac., *Ann.*, XII, 62, XV, 33). Lucullus dut sûrement remporter une importante victoire navale à Ténédos, capturant son commandant, Isidoros, peut être le même chef pirate qu'avait affronté P. Servilius Vatia Isauricus (Flor., *Epit.*, I, 41, 3), ainsi que de nombreux proscrits de Sylla, parmi lesquels le sénateur sertorien M. Marius (Cic., *Arch.*, IX, 21, *Mur.*, XV, 33 ; App., *Mithr.*, LXXVII ; Plut., *Luc.*, XII, 2-5 ; Memn. XXIX, 2-5, 33 ; Eutr. VI, 7, 2 ; Oros. VI, 2, 21-22) ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 330 ; L. BALLESTEROS, *op. cit.*, p. 229-231 ; P. DE SOUZA, *Piracy in the Graeco-Roman World*, Cambridge 1999, p. 134-136.

7. Memn. XXVIII, 5-29, 4 ; App., *Mithr.*, LXXVII-LXXVIII ; Plut., *Luc.*, XIII, 1-3 ; Liv., *Per.*, XCVII ; Sall., *Hist.*, IV, 69, 14 ; Oros. VI, 2, 23-24.

8. Lucullus ne put probablement pas compter avec une vraie flotte. En fait, peu avant que le Sénat ne vote l'octroi de trois cents talents destinés à équiper la flotte, il informa que les moyens navals des alliés étaient suffisants (Plut., *Luc.*, III, 8, 10, IV, 2-3, XII, 4, XIII, 4) ; cf. J. HARMAND, *L'armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*, Paris 1967, p. 213-221 ; L. BALLESTEROS, *op. cit.*, p. 231 ; J. ROTH, *The Logistics of the Roman army at war (264 B.C.-A.D. 235)*, Leyde 1999, p. 281 ; P. DE SOUZA, *op. cit.*, p. 118-128.

9. Memn. XXIX, 5 ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 332, 333 ; J. HARMAND, *op. cit.*, p. 280-287 ; J. ROTH, *op. cit.*, p. 117-155 ; P. COSME, *L'armée romaine, VIII^e av. J.-C.-V^e ap. J.-C.*, Paris 2007, p. 59-60, 62-63.

10. Lucullus fut l'un des généraux les plus remarquables de Sylla du point de vue tactique. Cependant, le nombre insuffisant de ses troupes pour le vaste théâtre d'opérations à couvrir conduisit ses soldats à l'épuisement et à l'insubordination ; cf. K. ECKHARD, « Die armenischen Feldzüge des Lukullus », *Klio* 10, 1910, p. 81-82 ; J. HARMAND, *op. cit.*, p. 52-53, 326, 327 ; P. COSME, *L'armée romaine...*, p. 59-60.

11. App., *Mithr.*, LXXVIII ; Plut., *Luc.*, XIV, 2-15 ; Cic., *Arch.*, IX, 21 ; Strabon XII, 3, 14, XIII, 3, 30 ; cf. J.A.R. MUNRO, « Roads in Pontus, Royal and Roman », *JHS* 21, 1901, p. 56 ; H.A. ORMEROD, M.A. CARY, « Roma and the East » dans *Cambridge Ancient History*, IX, Cambridge 1932, p. 350-396 ; D. MAGIE, *Roman Rule...*, I-II, p. 333, 1209 ; L. BALLESTEROS, *op. cit.*, p. 233-234.

royaume¹². Eupator fit appel aux royaumes voisins pour obtenir de l'aide, mais les résultats furent décevants, car ni les Parthes ni les Scythes, chez qui il avait envoyé Dioclès, ne voulurent lui apporter leur concours. De plus, son fils Macharès, roi du Bosphore cimmérien et de la Colchide, abandonna sa cause pour rejoindre le camp romain. Il n'eut pas plus de succès avec Tigrane d'Arménie, qui était son beau-fils, auquel il avait envoyé Métrodoros de Scepsis en tant qu'ambassadeur, mais celui-ci ne défendit que tièdement les intérêts de son roi¹³. Au début du printemps 71 av. J.-C., Lucullus décida de remettre le siège d'Amisos entre les mains de deux légions sous le commandement de son légat L. Licinius Murena (*cos.* 62, *pr.* 65), fils du *propraetor* homonyme de 84-81 av. J.-C., pour marcher à la tête des trois légions restantes contre Eupator, qui avait traversé le Lycos avec le gros de ses troupes¹⁴.

Après des escarmouches au résultat incertain, le roi décida de se retirer¹⁵. Lucullus ne put cependant profiter dans sa totalité de ce retrait du fait de l'indiscipline de ses troupes qui s'adonnèrent à la mise à sac du camp pontique¹⁶. Eupator se dirigea vers Comana avant de continuer son chemin vers l'Arménie où Tigrane refusa de le recevoir. Dans ces circonstances, les désertions du camp mithridatique furent nombreuses et la plupart des *phourarchoi* cédèrent leur forteresse sans combattre. L'un de ces commandants de garnison était Moaphernes, le grand-père maternel du géographe Strabon, qui céda aux Romains quinze places fortes. La désertion de l'élite pontique eut sûrement pour cause aussi bien la précaire situation militaire d'Eupator que l'espoir de maintenir son *status quo* sous la domination de Rome. En fait, Lucullus aurait promis de grands honneurs à Moaphernes¹⁷.

12. App., *Mithr.*, LXXVIII ; Plut., *Luc.*, XV ; Memn. XXIX, 6 ; cf. S. ATASOY, « Amisos... », p. 1354. Il n'existe pas de matériel numismatique pouvant être mis en relation avec ces préparatifs. On ne connaît qu'une seule monnaie entre l'automne 73 et le printemps 71 av. J.-C. ; cf. F. DE CALLATAY, *op. cit.*, p. 353

13. App., *Mithr.*, LXXXIII ; Plut., *Luc.*, XXII, 2-4 ; Memn. XXXVII, 6 ; Strabon XIII, 1, 55 ; cf. J. DOBIAS, « Les premiers rapports des Romains avec les Parthes et l'occupation de la Syrie », *ArchOrient* 3, 1931, p. 215-256 ; D. MAGIE, *Roman Rule...*, I-II, p. 333, 335, 1235 ; D.B. SHELOV, « Machares, Ruler of Bosphorus », *VDI* 143, 1978, p. 55-72 ; ID., « Le royaume Pontique de Mithridate Eupator », *JS* 3-4, 1982, p. 264 ; J.M. ALONSO NUÑEZ, « Un historien antiromain : Métrodore de Scepsis », *DHA* 10, 1984, p. 253-258 ; J.J. PORTANOVA, *The Associates of Mithridates VI of Pontus*, Columbia 1988, p. 497 ; L. BALLESTEROS, *op. cit.*, p. 234-235 ; ID., « Observaciones sobre la biografía de Mitridates Eupátor en el Epítome de Justino (37.1.6-38.8.1) », *Habis* 27, 1996, p. 73-82.

14. App., *Mithr.*, LXXIX ; Plut., *Luc.*, XV, 1-2 ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 334 ; T.R.S. BROUGHTON, *The Magistrales of the Roman Republic*, II, Atlanta 1951-1986, p. 64, 70, 77, 113, 118 ; L. BALLESTEROS, *Mitridates Eupátor...*, p. 191-196. Les textes parlent de certains *castra*, toujours stratégiquement situés. Il semblerait que ce soit le cas du camp établi par Lucullus pour dominer les positions pontiques à Cabira en 72 av. J.-C. (Plut., *Luc.*, XV, 3-4 ; App., *Mithr.*, XII, 80) ; cf. J. HARMAND, *op. cit.*, p. 99-135, 138-149 ; R.M. KALLET-MARX, *op. cit.*, p. 158-160 ; J. ROTH, *op. cit.*, p. 101.

15. App., *Mithr.*, LXXIX ; Plut., *Luc.*, XVI, 1-2 ; Front., *Str.*, II, 5, 30.

16. App., *Mithr.*, LXXX-LXXXI ; Plut., *Luc.*, XVII ; Memn. XXIX, 7-9 ; Liv., *Per.*, XCVII ; Sall., *Hist.*, IV, 10 ; Eutr. VI, 8, 3.

17. App., *Mithr.*, LXXXII ; Plut., *Luc.*, XVIII, 1, XIX, 1 ; Memn. XLV, 1 ; Strabon XII, 3, 33 ; Sall., *Hist.*, IV, 12 ; Eutr. VI, 8, 3 ; cf. L. BALLESTEROS, *Mitridates Eupátor...*, p. 237.

Une fois achevée la prise de Cabira, Lucullus renonça à poursuivre le roi réfugié en Arménie et retourna vers les villes pontiques de la côte qui continuaient à résister¹⁸. Cette résistance à outrance peut être expliquée en grande partie par le refus que les citoyens de ces *poleis* opposèrent à la domination romaine lorsqu'ils connurent les problèmes que subissaient leurs compatriotes de l'Anatolie occidentale. Amisos est un exemple de cette résistance. Elle résistait aux Romains grâce aux approvisionnements qui arrivaient par la mer ainsi que grâce à l'habileté du commandant de la garnison, un certain Callimachos, excellent stratège et bon connaisseur des machines de guerre¹⁹. Il s'agit du même personnage qui en 67 av. J.-C. dirigerait brillamment la défense de Nisibis, le dernier succès militaire de Lucullus²⁰.

2. – AMISOS : UN OBJECTIF ROMAIN

Amisos avait été, à l'origine, une *apoikia* de Phocée ou de Milet fondée vers la moitié du VI^e siècle av. J.-C. Celle-ci aurait été transformée en *klerouchia* athénienne par un certain Aténocles environ un siècle plus tard, adoptant le nom de *Piraeus*. Après une période de domination perse²¹, la démocratie aurait été restaurée dans l'enclave par Alexandre le Grand. Néanmoins, la ville tomberait finalement aux mains du royaume du Pont en 245 av. J.-C.²². Avec Eupator, Amisos devint l'un des plus importants centres pontiques du fait de sa position stratégique d'enclave côtière et de point d'arrivée d'une importante route commerciale provenant de l'intérieur de l'Anatolie, passant par Akalan, Amaséia, Zéla et Tavion²³. Tant et si bien que le roi en promut l'agrandissement et l'embellissement urbain, construisit à proximité la forteresse d'Eupatoria et fit de la ville un siège royal. Il y maintint également le privilège

18. Plut., *Luc.*, XVIII-XIX ; Memn. XXX, 2 ; Sall., *Hist.*, III, 58 ; Eutr. VI, 8, 2 ; Fest., *Breu.*, III, 3.

19. Plut., *Luc.*, XIX ; Memn. XLV, 2. Les machines de guerre jouèrent un rôle décisif. Dans un passage de Cicéron (*Ad Fam.*, XV, 4, 10) concernant la prise de *Pindenissus* (Cilicie), on peut observer le coup porté au moral de la population à cause de la chute de projectiles ; cf. J. HARMAND, *op. cit.*, p. 94-96, 364.

20. Plut., *Luc.*, XXXII, 3, 6 ; Dion Cass. XXXVI, 67 ; Eutr. VI, 9, 2 ; Fest., *Breu.*, XV, 3 ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 333, 337 ; L. BALLESTEROS, *Mitrídates Eupátor...*, p. 250-251 ; S. ATASOY, « Amisos... », p. 1355.

21. Sous les Achéménides, Amisos posséda le seul atelier monétaire de la côte cappadoicienne ; cf. W.H. WADDINGTON *et al.*, *Recueil Général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I, Paris 1908-1925, p. 44.

22. Scymn., V, 917 ; Strabon XII, 3, 14 ; App., *Mithr.*, LXXXIII ; Plut., *Luc.*, XIX ; Memn. XXIV. On ne peut pas préciser la date de l'annexion d'Amisos par le royaume du Pont. Il est probable qu'elle ait eut lieu entre la conquête d'Amastris (279 av. J.-C.) et celle de Sinope (183 av. J.-C.), qui devint capitale ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 186 ; L. BALLESTEROS, *Mitrídates Eupátor...*, p. 23-35 ; S. ATASOY, « Amisos... », p. 1342-1347, 1352-1354 ; F. BRENIER, « Amastris, métropole maritime à l'époque romaine » dans J. DALAISON éd., *Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité de l'Anatolie à la Gaule*, Paris 2007, p. 125-137 ; A. DAN, « Sinope, capitale pontique, dans la géographie antique » dans H. BRU *et al.* éd., *op. cit.*, p. 67-131 ; CL. BARAT, « Sinope et ses relations avec la péninsule anatolienne : réseaux, échanges des biens et des hommes », *ibid.*, p. 356-357.

23. Herod. I, 72 ; Ps.-Skym. 921 ; Strabon XIV, 5, 22 ; Plin., *NH*, VI, 2 ; cf. J.A.R. MUNRO, *art. cit.*, p. 5253 ; D.M. ROBINSON, « Ancient Sinope », *AJPh* 27, 1906, p. 138-139, 247 ; D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 185-186 ; D. FRENCH, « The Roman Road-System of Asia Minor », *ANRW* II 7, 1980, p. 698-729 ; S. ATASOY, *Amisos. An ancient city on the Black Sea Coast*, Samsun 1997 ; Id, « Amisos... », p. 1331, 1339-1341 ; F. BRENIER, *op. cit.*, p. 132 ; A. DAN, *op. cit.*, p. 67-131 ; CL. BARAT, *op. cit.*, p. 351-375.

exclusif de battre monnaie d'argent²⁴. Le développement d'Amisos à l'époque d'Eupator est aussi patent au niveau culturel, avec la présence dans la ville de l'historien Hysicrate, du grammairien Tyrannion et du mathématicien Dionysodore. Cela n'est pas étonnant, car le roi pontique se distinguait par son goût des arts et des sciences, et sa prodigieuse mémoire lui permettait de comprendre et de parler une vingtaine des langues utilisées dans ses domaines²⁵.

Le territoire d'Amisos se distinguait par sa productivité et sa richesse. Cela est dû en grande partie au fait qu'il est traversé par plusieurs cours fluviaux parmi lesquels on doit évoquer l'Iris et l'Halys, qui ont créé des plaines deltaïques fertiles²⁶. On pratiquait dans les vallées une agriculture céréalière extensive et on cultivait aussi l'olivier. Les olives d'Amisos et de la voisine Sinope étaient fort appréciées et c'est ainsi que la région devint l'une des principales productrices d'huile de la mer Noire²⁷. La découverte d'amphores timbrées à Olbia, Chersonèse, Panticapée, Gorgippia et Tanaïs, ainsi que à Histria et Callatis, témoignent d'un important commerce maritime, principalement de l'huile, en provenance des puissantes agglomérations de la côte méridionale de la mer Noire²⁸. On a aussi trouvé des fragments amphoriques de ces villes littorales dans des sites de l'intérieur de l'Anatolie, par exemple à Gordion, pour n'en citer qu'une. La description de Strabon (XII, 3, 12) relative à l'existence de plantations extensives d'oliviers sur les territoires d'Amisos et de Sinope, semble compatible avec le modèle d'établissement observé. Une forte densité d'occupation est attestée, allant de l'époque hellénistique à l'Antiquité Tardive²⁹.

24. App., *Mithr.*, LXXVIII ; Memn. XLV ; Strabon XII, 3, 14 ; Cic., *Pomp.*, XXI ; Plin., *NH*, III, 2, 7. La frappe de bronzes se généralisa et c'est ainsi que l'on trouvait des ateliers de monnaie à Abonouteichos, Aemilium, Amaséia, Amastris, Amisos, Cabira, Chabacta, Comana, Dia, Gazioura, Laodicée, Pharnakéia, Pimolisa, Sinope et Taulara ; cf. W.H. WADDINGTON *et al.*, *op. cit.*, p. 4 ; F. DE CALLATAÏ, *op. cit.*, p. 296 ; S. ATASOY, « Amisos... », p. 1360.

25. Plut., *Luc.*, XIX ; Strabon XII, 3, 6 ; Plin., *NH*, VII, 24, XXV, 3 ; Aul.Gell. XVII, 17 ; Aur.Vict., *De vir.*, LXXVII, 1 ; cf. S. ATASOY, « Amisos... », p. 1354, 1358 ; J.M. HØJTE, « From kingdom to province : Reshaping Pontos after the Fall of Mithridates VI » dans T. BEKKER-NIELSEN éd., *op. cit.*, p. 23.

26. Il y avait de nombreuses forêts autour d'Amisos, qui fournirent un abondant matériau pour la construction navale (Strabon XII, 3, 10-15). La région avait aussi une importance particulière grâce à ses marais salants du delta de l'Halys et à l'abondance de mines (Strabon XII, 3, 19), ainsi que à l'exploitation du jaspe et d'un pigment naturel appelé *sinopis* (Plin., *NH*, XXXV, 11, 15, 32, XXXVII, 37) ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 182 ; S. ATASOY, « Amisos... », p. 1341 ; A. DAN, *op. cit.*, p. 67-131.

27. Strabon XII, 3, 12.

28. À propos des amphores timbrées de Sinope, cf. A. AVRAM *et al.*, « Étude quantitative sur les timbres amphoriques sinopéens de Callatis », *Dacia* 34, 1990, p. 111-127 ; N. CONOVICI, « Problèmes de la chronologie des timbres sinopéens », *Pontica* 30, 1997, p. 117-154 ; ID., *Histria VIII. Les timbres amphoriques. 2. Sinope*, Bucarest-Paris 1998 ; ID., « The Dynamics of Trade in Transport Amphoras from Sinope, Thasos and Rhodos on the Western Black Sea Coast : a Comparative Approach » dans V.F. STOLBA, L. HANNESTAD éd., *Chronologies of the Black Sea Area in the period c. 400-100 BC*, Aarhus 2005, p. 97-117.

29. O.P. DOONAN, « Production in a Pontic landscape : the hinterland of Greek and Roman Sinope » dans M. FAUDOT *et al.* éd., *Pont-Euxin et Commerce*, Besançon 2002, p. 185-198 ; A. DAN, *op. cit.*, p. 67-131 ; CL. BARAT, *op. cit.*, p. 351-375.

En ce qui concerne le potentiel productif du territoire d'Amisos, il est intéressant de remarquer comment Lucullus, qui partit en campagne avec 30 000 porteurs galates, chacun chargé d'un *medimnos* de grain, trouva des ressources suffisantes pour ravitailler ses troupes en arrivant dans la région d'Amisos³⁰. Son importance en tant que centre politique et économique du royaume en fit sans doute objectif essentiel de Lucullus, qui donna la priorité au siège de la cité. S'il est vrai que les lois de la guerre faisaient clairement la différence entre l'assaut des villes et la conquête de la campagne (Polyb. III, 86, 11 ; Liv. XXI, 13, 9), l'impact de l'arrivée des troupes romaines dut être considérable dans l'*hinterland* d'Amisos. N'oublions pas que Lucullus s'illustra par son habileté pour payer la guerre par la guerre, en effectuant des réquisitions (*frumentationes*) dans les territoires impliqués³¹.

3. – SAC ET DESTRUCTION

Amisos fut rudement mise à l'épreuve par le siège auquel la soumit Lucullus. Ne pouvant contenir les Romains, Callimaque et ses hommes incendièrent la ville pour protéger leur fuite, ce qui fut suivi du sac par les troupes romaines, désireuses de butin. Pas même Lucullus, qui s'évertuait à donner une nouvelle preuve de sa *clementia*, ne put les contrôler. Les soldats romains tuèrent tous ceux qu'ils trouvaient sur leur chemin et, désobéissant à leur général, mirent à sac et incendièrent jusqu'à satiété. Seule une pluie soudaine sauva Amisos de la destruction complète³².

30. Plut., *Luc.*, XIV, 1 ; App., *Mithr.*, LXXVIII ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 182, 186. Les Romains ravitaillèrent fort efficacement les armées dont le domaine d'action se trouvait à plus de 100 km de leurs bases, parfois même à plus de 300 km. C'est ainsi que Lucullus, lors des opérations en Cabira (72 av. J.-C.) et du siège de Cyzique (71 av. J.-C.), réussit à faire parvenir des provisions de Cappadoce au moyen d'*horrea* et d'*armamentaria*, protégés par des *castella* et *praesidia* (App., *Mithr.*, LXXXLXXXI ; Memn. XV, 43, 4). Les porteurs ne jouaient pas un rôle important dans la logistique romaine, car on comptait principalement sur les animaux de trait et de charge (Plut., *Luc.*, XVII, 2) ; cf. J. HARMAND, *op. cit.*, p. 151-212 ; M. VAN CREVELD, *Supplying War*, Cambridge 1977, p. 105 ; A.K. GOLDSWORTHY, *The Roman Army at War 100 BC-AD 200*, Oxford 1996, p. 104 ; J. ROTH, *op. cit.*, p. 191, 200-202, 210, 213, 223-243.

31. Plut., *Luc.*, XVII, 1, XXIX, 8, XXXI, 2 ; App., *Mithr.*, LXXVIII, LXXXIV. Pour les Romains les dépenses dues à la guerre devaient être assumées par les peuples en présence. Cette pratique comportait, cependant, un certain nombre de risques. Pendant la campagne d'Arménie en 68 av. J.-C., un retard dans la maturation du grain mit les troupes de Lucullus au bord de la famine (Plut., *Luc.*, XXXI, 1 ; App., *Mithr.*, LXXXVIII ; Dion Cass. XXXVI, 6, 1 ; Oros. VI, 3, 7). D'autre part, aussi bien les *frumentationes* que les missions à la recherche d'eau, de foin ou de bois exigeaient de puissantes escortes. En 71 av. J.-C., Lucullus envoya dix cohortes pour obtenir des provisions de grain (Plut., *Luc.*, XVII, 1). Lors de la campagne d'Arménie, Tigrane fut incapable de couper le ravitaillement des Romains, grâce à l'efficacité des escortes (App., *Mithr.*, LXXXVII ; Dion Cass. XLVII, 37, 2-3) ; cf. J. ROTH, *op. cit.*, p. 188, 244-278, 283, 288-289, 291, 294-295, 303, 323-324.

32. Plut., *Luc.*, XIX.

Dans un monde organisé en *poleis*, comme dans le cas de l'Orient hellénistique, il était tout à fait normal qu'une grande partie de l'activité conquérante soit centrée sur le siège et le sac des villes. En temps de guerre, les agglomérations urbaines des *poleis* fonctionnaient comme des bases d'opérations militaires. Situées presque toujours dans des endroits à grande valeur géostratégique, elles constituaient des points d'appui logistique et de ravitaillement, ce qui en faisait un objectif militaire majeur, offrant refuge aux troupes et stockant des provisions en grande quantité. Pour les protéger, on faisait appel à des garnisons, maintenues par les hôtes, qui en assuraient la défense et le contrôle. L'établissement des garnisons militaires pour la protection des bases opérationnelles signifiait une perte du potentiel de l'armée. On ne devait pas lésiner sur sa composition et son organisation, notamment dans des centres conquis où une grande partie des citoyens sympathisait avec l'ennemi. Le sacrifice en valait la peine si l'on tenait compte des bénéfices que cela supposait au niveau tactique, renforçant le contrôle militaire sur une région donnée et garantissant la défense face à une éventuelle attaque-surprise. La perte d'une de ces bases impliquait l'un des pires désastres logistiques³³.

La prolifération des conflits à l'époque hellénistique et le développement des techniques poliorcétiques expliqueraient l'accroissement des sièges des centres d'Asie Mineure, avec les pénuries que cela entraînait pour ses habitants. Le siège constituait l'un des moments les plus sensibles que devait affronter une communauté, puisqu'il pouvait signifier sa fin en cas de défaite. Bien que les lois de guerre en vigueur dans le monde grec permettaient au vainqueur la mise à sac, le massacre et la réduction en esclavage³⁴, l'irruption de Rome introduisit une manière de faire la guerre plus cruelle, produit aussi bien de l'initiative des soldats que de la volonté de ses officiers qui firent de la terreur une arme à part entière. Cette cruauté se manifesta dans les sièges des villes, lorsque les soldats, soumis à un important stress, se laissaient aller à une violence extrême, même à l'encontre de communautés ayant accepté la reddition. La conquête d'une ville donnait au vainqueur une autorité illimitée (*deditio*) et lui permettait de procéder au sac (*direptio*), pendant lequel les soldats pouvaient agir avec une impunité totale, aussi bien contre les biens matériels que contre les habitants de la cité soumise. Le général romain pouvait montrer sa *clementia* et sauver la communauté, mais il est vrai qu'il exerçait généralement ses droits de conquérant et donnait libre cours à ses troupes. Il leur permettait non seulement d'accéder au butin (*praeda/spolia*), mais il tolérait aussi toutes sortes d'atrocités, cherchant un effet intimidant et exemplaire. Le butin obtenu était partagé par le général en fonction du comportement de chacun des soldats lors du combat, après déduction des frais occasionnés par l'action militaire. Les survivants de la mise à sac se retrouvaient,

33. Les troupes étaient souvent dans des villes, ce qui créait d'importants inconvénients pour ses habitants. Selon Plutarque (*Luc.*, XXXIII, 3-4), une grande partie du mécontentement des soldats de Lucullus, entre 74 et 67 av. J.-C., s'explique parce qu'il s'opposait à installer des quartiers d'hiver dans les villes. Au contraire, Sylla en fit un usage constant, comme mesure de châtement à l'encontre des *poleis* qui avaient participé à la tuerie de 88 av. J.-C. (*Plut.*, *Sull.*, XXV, 2) ; cf. L. BALLESTEROS, *Mitrídates Eupátor...*, p. 257.

34. Xen, *Cyr.*, VII, 5, 73.

dans la plupart des cas, réduits en esclavage, en tant que partie intégrante du butin. Ils étaient mis en vente le plus rapidement possible pour des raisons de mobilité, et cela représentait l'une des sources de profit les plus rentables pour les soldats à la suite du sac d'une ville³⁵.

Les textes témoignent de terribles sièges de villes dès le début de l'expansion militaire romaine avec leur série de tueries de civils sans discrimination, de tortures, de viols et de mise en esclavage d'hommes, de femmes et d'enfants. Toutes ces actions avaient, il est vrai, un effet dissuasif que Rome utilisa systématiquement pour atteindre son but. Lors d'un siège, la situation des femmes était tout particulièrement dramatique et compliquée, et elle occupait tout le corps civique. La violence sexuelle appliquée de manière habituelle par les légionnaires permettait de démontrer leur condition de vainqueurs. C'était là une partie inhérente aux sacs de villes, tant et si bien que les violeurs étaient connus comme *direptores*. La violence sexuelle pendant le sac était une décision personnelle du soldat à laquelle il succombait après de longues journées d'autocontrôle et de privations. Elle était la conséquence de la libération des instincts les plus primaires du soldat, mais aussi une façon symbolique de venger les affronts reçus à d'autres moments, de prendre possession de toutes les propriétés de l'ennemi, ses filles et ses épouses incluses. Les Romains assumaient que la défaite militaire comportait, parmi d'autres dommages et vexations, le viol de leurs femmes, une humiliation qu'ils devaient absolument éviter et qui les poussaient à la victoire, ce qui, à son tour, leur donnerait ce droit. Toutes ces constatations laissent entrevoir l'angoisse et le désespoir générés par une situation de siège, et elles reflètent l'échelle de valeurs d'une société où l'honneur était plus important que la compassion³⁶.

La discipline des troupes était un facteur déterminant dans le sort des villes capturées. Il est vrai que, malgré leur puissance, les généraux romains n'ont pas toujours pu contenir leurs soldats stressés. Il ne faut donc pas sous-estimer leur état émotionnel. C'est ce qui arriva à Amisos, où Lucullus finit par se lamenter de son impuissance et de l'impossibilité

35. Polyb. X, 15 ; Plut., *Luc.*, XIV, 1 ; cf. M.M. WESTINGTON, *Atrocities in Roman Warfare to 133 BC*, Chicago 1938 ; A. MICHEL, « Les lois de la guerre et les problèmes de l'impérialisme romain dans la philosophie de Cicéron » dans J.-P. BRISSON éd., *Problèmes de la Guerre à Rome*, Paris 1969, p. 171-184 ; I. SHATZMAN, « The Roman General's authority over Booty », *Historia* 21, 1972, p. 177-205 ; W.V. HARRIS, *War and Imperialism in Republican Rome 327-70 BC*, Oxford 1979, p. 50-53 ; A. ZIOLKOWSKI, « Urbs direpta, or how the Romans sacked cities » dans J. RICH, G. SHIPLEY éd., *War and Society in the Roman World*, Londres 1993, p. 69-91 ; A.K. GOLDSWORTHY, *op. cit.*, p. 249, 259 ; P.B. KERN, *Ancient Siege Warfare*, Indiana 1999, p. 323 ; W.K. PRITCHETT, *The Greek State at War*, V, Oxford 1999, p. 70-71, 226-234, 439-445 ; A. BIELMAN, « De la capture à la liberté. Remarques sur le sort et le statut des prisonniers de guerre dans le monde grec classique » dans P. BRUN éd., *Guerre et sociétés dans les mondes grecs 490-322*, Paris 1999, p. 179-200 ; P. DUCREY, *Le Traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique des origines à la conquête romaine*, Paris 1999, p. 112-113 ; G. SHIPLEY, *The Greek World after Alexander 323-30 BC*, Londres 2000, p. 373.

36. Liv. III, 61, 4 ; cf. A. ZIOLKOWSKI, *op. cit.*, p. 73-74 ; W.V. HARRIS, *op. cit.*, p. 263 ; P.B. KERN, *op. cit.*, p. 345, 347-348 ; I.B. ANTELA, « Vencidas, Violadas, Vendidas : mujeres griegas y violencia sexual en asedios romanos », *Klio* 91, 2009, p. 307-322.

d'imiter Sylla qui avait été capable de retenir ses troupes à la suite de la prise d'Athènes en 86 av. J.-C.³⁷. Il convient de rappeler que le fait de bien traiter les vaincus était considéré comme une qualité louable chez un général et que tout vice ou erreur de sa part était perçu comme un symptôme d'incapacité pour le commandement. La figure du général victorieux qui se passait de tout plaisir pendant les campagnes militaires est un lieu commun littéraire fort récurrent. Cette *prudencia* (ou *sophrosynè*) des grands généraux, opposée au manque de contrôle (*hybris*) propre de la barbarie, constituait un exemple à suivre, destiné à contenir les troupes³⁸. Toutefois, les sources littéraires attestent de nombreux cas où l'autorité du général romain s'est vue dépassée par la frénésie et l'insubordination de ses soldats, même lorsqu'il avait négocié auparavant les termes de la reddition³⁹. Tite-Live (XXI, 57, 13-14) considère comme inacceptable la mise à sac d'une ville qui, s'étant rendue, aurait ouvert ses portes et accepté une garnison ennemie. Il existe cependant des témoignages au sujet de généraux qui, même dans ces circonstances, permirent la mise à sac par pragmatisme ou par nécessité, rompant avec les principes des lois de la guerre. Les cas de *clementia*, où le général pouvait exercer son autorité et contention, étaient pour le moins exceptionnels⁴⁰.

4. – LUCULLUS ET LA RENAISSANCE D'AMISOS

Les sources littéraires insistent sur la philanthropie de Lucullus qui, vu ce qui était arrivé à Amisos, et peut-être pour égaler Alexandre, mit tous les moyens en son pouvoir pour restaurer la ville. Il voulait ainsi montrer que la guerre était menée contre Eupator et non contre la cité.

37. App., *Mithr.*, XXXIV-XXXVIII ; Plut., *Sull.*, XIV, 6 ; cf. L. BALLESTEROS, *Mitrídates Eupátor...*, p. 149-150 ; I.B. ANTELA, « Sila no vino a aprender Historia Antigua : el asedio de Atenas en 87/6 a.C. », *REA* 111, 2009, p. 475-491.

38. Plut., *Mar.*, I, *Alex.*, XXIV ; Polyb. III, 3, 4, XXVIII, 21, 3 ; cf. A. MICHEL, *op. cit.*, p. 174 ; P. JAL, « Les Guerres Civiles de la fin de la République et l'impérialisme romain » dans J.-P. BRISSON éd., *Problèmes de la Guerre à Rome*, Paris 1969, p. 83 ; P.B. KERN, *op. cit.*, p. 347-348 ; P. BESTON, « Hellenistic Military Leadership » dans H. VAN WEES éd., *War and Violence in Ancient Greece*, Londres 2000, p. 315-335 ; H. VAN WEES, *Greek Warfare : Myths and Realities*, Londres 2004, p. 347.

39. Lucullus dut lutter sans cesse contre l'indiscipline de ses soldats. Plutarque (*Luc.*, XXXIV, 1, 2) raconte comment l'un de ses lieutenants, P. Clodius Pulcher, incita à la rébellion à Nisibis pendant l'hiver 68-67 av. J.-C. Pour sa part, Aemilius Regilus, qui avait reçu la reddition de Phocée en 190 av. J.-C., fut incapable de retenir ses troupes. À l'instar de Lucullus à Amisos, il rendit la ville à ses habitants, mais les soldats purent conserver leur butin et ils ne furent nullement punis (Liv. XXXVII, 32, 8-14) ; cf. D. MULROY, « The Early Career of P. Clodius Pulcher. A Re-examination of the Charges of Mutiny and Sacrilege », *TAPhA* 118, 1988, p. 155-178 ; W.J. TATUM, « Lucullus and Clodius at Nisibis (Plutarch, Lucullus 33-34) », *Athenaeum* 79, 1991, p. 569-579 ; L. BALLESTEROS, *Mitrídates Eupátor...*, p. 257 ; P.B. KERN, *op. cit.*, p. 324.

40. En 171 av. J.-C., Q. Mucius, en campagne en Illyricum, crut bon mettre à sac une ville avec laquelle il avait fait un pacte, à cause de l'échec d'un siège et du mécontentement généré parmi ses soldats (Liv. XLIII, 1, 1-3). Paul Émile ordonna la mise à sac de deux villes macédoines et d'une ville thésaliennne en 167 av. J.-C., alors qu'il attendait l'arrivée de la commission sénatoriale qui devait appliquer les conditions de paix (Liv. XLV, 27, 1-4). Un cas flagrant fut celui du préteur L. Hortensius, qui, en 170 av. J.-C., mit à sac la ville d'Abdère, alliée de Rome, alors qu'elle attendait le résultat d'une ambassade (Liv. XLIII, 4, 13) ; cf. P.B. KERN, *op. cit.*, p. 327-330.

Selon Memnon (XXXVIII, 5), Lucullus brillait par sa générosité et son humanité, essayant d'éviter toute violence gratuite dans ses actes de guerre, ce qui ne l'empêchait pas d'être un excellent stratège et un général responsable qui agissait pour la défense des intérêts de Rome, en capturant mais non pas en détruisant⁴¹. Aussi bien à Amisos qu'à Sinope, Lucullus fit preuve de *clementia*, contrairement à d'autres généraux comme Cotta, qui montra sa cruauté et son arrogance ne respectant ni la loi, ni les biens des cités comme ce fut le cas à Héraclée du Pont⁴².

Lucullus supervisa le début des travaux de reconstruction d'Amisos, à la suite de la destruction. Il remit aussi en liberté les survivants du carnage et rappela ceux qui avaient fui, donnant à chacun d'entre eux deux cents drachmes et des vêtements. Il rendit à leur patrie les nombreux Athéniens arrivés à Amisos lors de la première guerre mithridatique fuyant l'Athènes d'Aristion⁴³. Les textes établissent aussi que Lucullus proclama finalement Amisos ville « libre et indépendante »⁴⁴. Il s'agit d'un fait pour le moins curieux, car la *libertas* et son complément éventuel l'*immunitas* étaient concédées par Rome en fonction des services rendus par les *poleis* et de leur attitude dans les conflits. Dans le cas d'Amisos, la concession de la

41. Les textes parlent de la déférence de Lucullus à l'égard des villes pontiques en 71 et 70 av. J.-C. (App., *Mithr.*, LXXXII-LXXXIII ; Plut., *Luc.*, XIX, 1-9 ; Memn. XXX, 3-4 ; Sall., *Hist.*, IV, 13-15) et comment il restaura les finances des *poleis* d'Asie (Plut., *Luc.*, XX, 3). Des inscriptions de Synnade, de Thyatire, de Rhodes, de Délos et d'Éphèse, où on instaura les *Luculleia* (Plut., *Luc.*, XXIII, 1-2), témoignent de la reconnaissance à Lucullus. L'un des indices de sa gestion est le grand nombre de monnaies civiques contremarquées ou refrappées après la paix de Dardanos, et une importante émission de cistophores à Éphèse et Tralles, qui utilisaient le métal des monnaies royales de Bithynie et de Cappadoce. À Éphèse, le *Gorgoneion* fut remplacé, entre 70 et 67 av. J.-C., par deux cornes d'abondance encadrant un épi, reflet de la propagande de Lucullus ; cf. A.C. KEAVENEY, *Lucullus. A Life*, Londres 1992, p. 95-98 ; C. VIAL, *Les Grecs de la paix d'Apamée à la bataille d'Actium, 188-31*, Paris 1995, p. 167-169 ; L. BALLESTEROS, *Mitridates Eupátor...*, p. 235-238 ; F. CANALI DE ROSSI, *Le ambascerie dal mondo Greco a Roma in età repubblicana*, Rome 1997, p. 316-317, n. 354 ; F. DE CALLATAY, *op. cit.*, p. 156-157, 159, 161, 178-179, 329-330, 337, 359, 361.

42. Memn. XXX, 4, XXXV, 5, XXXVII, 8 ; cf. D. DUECK, *op. cit.*, p. 56-58. À propos de la prise de Sinope (App., *Mithr.*, LXXXIII ; Plut., *Luc.*, XXIII, 2-4) et d'Héraclée (Memn. XLVII-LII), bien défendues par mercenaires ciliciens, cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I-II, p. 340-342, 1215 ; L. BALLESTEROS, *Mitridates Eupátor...*, p. 241-245 ; P. DE SOUZA, *op. cit.*, p. 125-127 ; O.P. DOONAN, « Sinope » dans D.V. GRAMMENOS, E.K. PETROPOULOS éd., *Ancient Greek colonies in the Black Sea*, Thessalonique 2003, p. 1379-1402 ; D.B. ERÇIYAS, « Heracleia Pontica-Amastris », *ibid.*, p. 1403-1431 ; F. BRENIER, *op. cit.*, p. 126-127.

43. Plut., *Luc.*, XIX, 1 ; App., *Mithr.*, LXXXIII ; Memn. XXX, 3-4 ; Strabon XIII, 3, 14 ; Sall., *Hist.*, IV, 13. À part la fuite à Amisos d'un certain nombre d'Athéniens, les textes nous informent de l'arrivée à Rome de Philon, chef de l'Académie (Cic., *Brut.*, LXXXIX, 306 ; Plut., *Cic.*, III, 1), peut-être à l'été de l'année 88 av. J.-C. On connaît aussi les cas des notables Midias et Califonte, qui connurent l'exil et intercédèrent en faveur de la ville face à Sylla (Plut., *Sull.*, XIV, 5). Le lien entre Amisos et Athènes se maintint à l'époque romaine comme démontrent les inscriptions trouvées en Attique, faisant allusion aux citoyens d'Amisos (IG II 3, 2776-2779, III 2, 2265-2269, 2271-2277) ; cf. J. ANDERSON *et al.*, « Amisos » dans *Studia Pontica III*, Bruxelles 1910, p. 3 ; P. DEBORD, « Sinopéens et Amisériens en Grèce et en Egée à l'époque classique et hellénistique » dans *I^{er} Congrès International sur la mer Noire*, Samsun 1990, p. 516-525 ; L. BALLESTEROS, *Mitridates Eupátor...*, p. 126-131.

44. App., *Mithr.*, LXXXIII ; Plut., *Luc.*, XIX, 23 ; Memn. XLV, 53-54 ; cf. D. MAGIE, *Roman Rule...*, I, p. 337 ; S. ATASOY, « Amisos... », p. 1355.

liberté fut une décision personnelle de Lucullus qui voulait réparer les dommages causés par ses troupes, qu'il fut incapable de contrôler après le siège. Rappelons qu'un *imperator* pouvait concéder la liberté à une ville en s'appuyant sur son avis personnel et l'on sait que certains *imperatores* ont octroyé ce privilège à cause de la simple amitié qui les unissait à des notables grecs originaires de ces villes⁴⁵. Néanmoins, dans un contexte de guerre civile, le privilège octroyé par un *imperator* ami pouvait être supprimé par le nouveau vainqueur, son rival. Cela ne semble pas avoir été le cas d'Amisos, malgré l'intention de Pompée de ne laisser à Lucullus aucune possibilité de *patronatus* dans la région⁴⁶. En théorie, les villes libres restaient hors de la province (*eparcheia*) et le gouverneur ne pouvait donc pas intervenir dans les affaires internes ni imposer des impôts provinciaux. Toutefois, la grande activité diplomatique menée par les *poleis* asiatiques révèle que, dans la pratique, les villes libres défendirent continuellement leurs droits face aux attaques des gouverneurs et des publicains⁴⁷. En outre, le fait de rester en marge de la province ne signifiait pas qu'une ville libre, mais non exempte, ne fut pas obligée de payer le tribut. Rappelons que l'*immunitas* constituait un privilège différent de la *libertas*, qui s'appliquait sur le tribut et autres réquisitions, ce qui explique son caractère restrictif⁴⁸.

Lucullus décréta l'extension du territoire d'Amisos de cent vingt stades (24 km) vers la plaine de l'Iris. Sa condition de vainqueur lui octroyait une autorité absolue sur la *polis*, pouvant décider de l'accroissement ou de la réduction de la *chôra*. Dans l'ensemble, Rome concéda aux

45. À Mytilène, Théopane établit une franche amitié avec Pompée, qui lui concéda la citoyenneté romaine en 67 av. J.-C. (Cic., *Pro Arch.*, X, 24 ; Strabon XIII, 2, 3 ; Val.Max. VIII, 14, 3) et restitua à sa ville, en 62 av. J.-C., le territoire qui avait été confisqué par Sylla et le statut privilégié de *ciuitas immunis ac libera* (RDGE 25, 51). Également, César concéda la liberté à Cnide, comme faveur faite à son ami Théopompe (Plut., *Caes.*, XLVIII, 1) ; cf. B.K. GOLD, « Pompey and Theophanes of Mytilene », *AJPh* 106, 1985, p. 312-327 ; P. PEDECH, « Deux Grecs face à Rome au I^{er} siècle av. J.-C. : Métrodore de Scepsis et Théopane de Mytilène », *REA* 93, 1991, p. 65-78 ; J.-M. BERTRAND, *Inscriptions historiques grecques*, Paris 1992, p. 259-260, n. 147 ; V.I. ANASTASIADIS, « Theophanes and Mytilene's Freedom Reconsidered », *Tekmeria* 1, 1995, p. 1-13 ; ID., « Theophanes and Mitylene's freedom reconsidered : a postscript », *Tekmeria* 3, 1997, p. 165-169 ; G. LABARRE, « Théopane et l'octroi de la liberté à Mytilène : questions de méthode », *Tekmeria* 2, 1996, p. 44-54 ; ID., *Les cités de Lesbos aux époques hellénistiques et impériale*, Lyon 1996, p. 92-99, 109, 275-276, n. 18 ; F. CANALI DE ROSSI, *op. cit.*, p. 357-358, n. 411 ; ID., *Iscrizioni storiche ellenistiche*, III, Rome 2002, p. 80-82, n. 159 ; J.-L. FERRARY, « De l'évergétisme hellénistique à l'évergétisme romain » dans M. CHRISTOL, O. MASSON édés., *X^e Congrès International d'épigraphie grecque et latine*, Paris 1997, p. 199-225 ; ID., « Les Grecs des cités et l'obtention de la *ciuitas Romana* » dans P. FRÖHLICH, C. MÜLLER édés., *Citoyenneté et participation à la basse époque hellénistique*, Paris 2005, p. 51-75 ; G. THÉRIAULT, « Evergétisme grec et administration romaine. La famille cnidienne de Gaios Ioulios Théopompos », *Phoenix* 57, 2003, p. 232-256.

46. Plut., *Luc.*, XXXVI, 1, *Pomp.*, XXXI, 2 ; Strabon XII, 3, 33 ; Dion Cass. XXXVI, 46, 1-2 ; cf. T.P. HILLMAN, « The alleged Inimicitiae of Pompeius and Lucullus : 78-74 », *CPh*, 86, 1991, p. 315-318 ; L. AMELA, *Gneo Pompeyo Magno. El defensor de la República*, Madrid 2003, p. 99-116.

47. F. CANALI DE ROSSI, *op. cit.*, p. 295-406.

48. La *Lex Antonia de Termessibus* (68 av. J.-C.) confirme le *status* de *civitas sine foedere immunis et libera* de Termessus (Pisidie) ; cf. J.-L. FERRARY, « La Lex Antonia de Termessibus », *Athenaeum* 63, 1985, p. 419-457 ; M.H. CRAWFORD, *Roman Statutes*, I, Londres 1996, p. 331-340, n. 19 ; G. ARENA, *Città di Panfilia e Pisidia sotto il dominio romano*, Catania 2005, p. 247-248.

cités pontiques de vastes territoires. Ce fut Lucullus qui entreprit d'appliquer cette décision à Amisos, mais c'est Pompée qui la consolida en promouvant l'organisation provinciale dans le but d'apporter une réponse aux besoins de gestion fort complexes de la région⁴⁹. L'implantation d'un nouveau système de contrôle et d'administration territoriale était une tâche difficile à mener à bien qui devait être abordée avec toutes sortes de précautions, notamment en Orient où les guerres fratricides et les enjeux stratégiques et politiques avaient constamment mis en question les mesures partielles assumées par Rome. Ce fait fut suffisamment déterminant pour que la puissance romaine prît la décision d'agir drastiquement sur les territoires conquis et d'entamer un changement géopolitique et un processus de colonisation. La décision de Lucullus n'aurait pas entraîné un établissement avec une assignation viritaine de colons romains, pas plus qu'une *deductio* coloniale comportant une redistribution de terres, mais il est vrai qu'elle a dû provoquer une première altération de l'équilibre face aux autres centres non privilégiés et aussi l'ébauche d'un changement progressif du paysage agricole. Ce serait là un reflet des mutations au niveau socio-économique, tendant vers la division du territoire en lotissements moins importants, favorisant la petite propriété et incitant la dissolution des propriétés hellénistiques de plus grandes dimensions⁵⁰.

Un problème important que l'on observe dans le cas d'Amisos est que les sources littéraires qui nous informent des faits se cantonnent aux murailles du noyau urbain, oubliant ce qui se passe dans la *chôra*. Des thèmes fondamentaux, comme les déplacements forcés de populations dus à l'arrivée des armées des envahisseurs ou à l'instauration d'un nouveau système de contrôle et d'exploitation territoriale, ou les controverses générées par l'utilisation de la terre et des droits de propriété, sont délaissés par les textes, qui traitent tout ce qui est en rapport avec l'attribution et le manque de terre en tant que raisons permettant d'expliquer les décisions politiques. Dans ces conditions, il est logique que les textes ne prêtent aucun intérêt aux détails sur les lots de terres, l'organisation du territoire ou les cadastres⁵¹. Les sources littéraires ne permettent que l'aperçu d'un système territorial pour le royaume pontique basé sur des forteresses dispersées, dirigées par des *phrourarchoi*, qui jouèrent le

49. R.K. SHERK, *Rome and the Greek East to the Death of Augustus*, Cambridge 1984, p. 89-92, n. 72 ; M. SARTRE, *L'Asie Mineure...*, p. 138, 141, 144-145, n. 39 ; L. AMELA, *op. cit.*, p. 161-170 ; C. MAREK, *Pontus et Bithynia. Die römischen Provinzen im Norden Kleinasien*, Mainz 2003.

50. O.P. DOONAN, « Production in a Pontic... », p. 185-198. Il faudra attendre l'époque de César pour que débute un programme de fondations coloniales. Amisos, qui n'obtint pas le rang colonial, conserva sa *libertas* et le privilège d'accueillir un atelier monétaire (Strabon XII, 3, 14 ; Dion Cass. XLII, 48). Cette confirmation de la *libertas* vint sûrement accompagnée de l'envoi de colons ; cf. A.H.M. JONES, « Civitates immunes et liberae in the East » dans W.M. CALDER, J. KEIL édts., *Anatolian Studies presented to W.H. Buckler*, Manchester 1939, p. 103-118 ; D. MAGIE, *Roman Rule...*, p. 338, 342, 406, 1215, 1267 ; M. SARTRE, « Les colonies romaines dans le monde grec. Essai de synthèse », *Electrum* 5, 2001, p. 111-152 ; E. HERMON, « Le ius italicum et le mouvement colonisateur romain en Asie Mineure à l'époque triumvirale » dans *Praktika B*, Athènes 2002, p. 500-509 ; U. LAFFI, « La colonia augustea di Alessandria di Troade » dans G. SALMERI *et al.* édts., *Coloniae romane nel mondo greco*, Rome 2004, p. 151-164 ; C. BRÉLAZ, « Les colonies romaines et la sécurité publique en Asie Mineure », *ibid.*, p. 187-209.

51. P.N. DOUKELLIS, « Auteurs grecs et paysages coloniaux romains », *Historia* 56, 2007, p. 314, 316.

rôle de centres du district environnant (*eparchia*). Il s'agit là d'un système analogue à celui observé dans d'autres zones d'Asie Mineure occidentale, qui fut exporté sur le littoral nord de la mer Noire à la suite de l'annexion pontique du Bosphore cimmérien. Après sa victoire définitive sur Eupator, Pompée prit la décision de démanteler la plupart de ces forteresses dans le but d'éviter qu'elles ne puissent se transformer en refuge de pillards ou, bien pire, tomber aux mains de dynasties locales déloyales. Tout cela nous offre un aperçu d'un royaume organisé en unités administratives fort réduites. Dans ce sens, certaines inscriptions provenant du sanctuaire de Zeus Stratios indiquent que le territoire de la ville d'Amaséia était divisé au moins en douze districts dont les toponymes, en grande partie indigènes, se sont maintenus à l'époque romaine. Ces mêmes documents permettent de penser qu'il a existé au moins 500 hameaux sur le territoire de la *polis*. Que le secteur nord-ouest de la *chôra* porte le toponyme grec *Chiliokômon*, « la vallée des mille hameaux », est fort révélateur. Ces données suggéreraient un paysage rural densément peuplé dans les vallées intérieures du Pont⁵². Cependant, les résultats obtenus lors des différentes campagnes de prospection réalisées dans la région pontique ne recueillent pas le grand potentiel démographique sur lequel le royaume du Pont put compter, en principe, à l'époque d'Eupator et de ses prédécesseurs. À l'absence de grands centres urbains dans une grande partie du territoire pontique, s'ajoute le manque d'établissements ruraux dispersés. Dans l'*hinterland* de Sinope, on perçoit un changement important dans l'habitat à partir de l'arrivée de Rome, qui suppose une augmentation des établissements ruraux. On détecte, aussi bien au sud qu'au nord de la ville (vallées du Demirci et du Karasu), un grand potentiel de production oléicole. On y trouve documentés des vestiges de *pithoi* et de zones industrielles associées au pressage des olives, outre une prolifération d'ateliers producteurs d'amphores. On y observe aussi des sites ruraux sur la côte qui auraient exploité les ressources marines, près des établissements suburbains de type *villa* comme celui de Kiraztepe. Tout cela révèle la présence d'une production spécialisée à l'époque romaine. On a aussi détecté en Paphlagonie méridionale une évolution semblable de la population : on a pu y observer une grande prolifération de l'habitat, principalement de petite taille, ainsi qu'une hiérarchisation parmi les différents établissements. Il est intéressant de remarquer que sur les trente-et-un sites occupés à l'époque romaine, seulement sept comprenaient du matériel de l'époque hellénistique. D'autres campagnes de prospection moins exhaustives, comme celles réalisées dans les territoires d'Amaséia et d'Amisos, ont documenté un paysage romain qui, contrairement à ce que l'on pouvait supposer, ne concentra pas l'habitat dans les centres urbains, mais, au contraire, distribua la population à travers le territoire, d'où ont surgi de nombreux et divers établissements ruraux⁵³. Il s'agit d'une évolution de l'habitat

52. S. MITCHELL, *Anatolica : Land, Men and Gods in Asia Minor*, I, Oxford 1993, p. 94 ; J. DALAISON, « Les limites de la cité d'Amaseia au Haut-Empire », *Anatolia Antiqua* 10, 2002, p. 261-276 ; J.M. HØJTE, « From kingdom to province... », p. 16.

53. C. MARRO *et al.*, « Prospection archéologique franco-turque dans la région de Kastamonu (mer Noire) », *Anatolia Antiqua* 4, 1996, p. 273-290 ; O.P. DOONAN *et al.*, « Survey of Sinop province, Turkey, 1997 », *AJA* 102, 1997, p. 367 ; R. MATTHEWS *et al.*, « Project Paphlagonia : regional survey in northern Anatolia » dans R. MATTHEWS éd.,

très différente de celle ayant été détectée dans les territoires de la province d'Achaïe, aux conditions géographiques bien distinctes, où les périodes classique et hellénistique se sont caractérisées par la présence d'une abondante population rurale, dispersée et de petite taille, alors qu'à l'époque romaine le paysage paraît pratiquement vide⁵⁴.

Il est vrai que l'espace changea à la suite de l'implantation par Rome d'un nouveau système administratif, qui supposa le développement et la création de villes, avec un territoire qui s'organisa suivant un nouveau modèle d'habitat. Dans ce système de contrôle et d'exploitation de la région pontique, la ville d'Amisos devait jouer un rôle très important. C'est à Amisos que Pompée débuta le processus de réaménagement de l'Orient, promulguant des dispositions sur les territoires conquis et distribuant des prix et des bénéfices aux alliés⁵⁵. Les mesures adoptées par l'*imperator* firent d'Amisos l'une des principales villes de la nouvelle province de Bithynie⁵⁶ et, comme telle, elle s'érigea en capitale administrative de l'un des onze districts (*politeiai*) de la division du territoire pontique fixée par Pompée⁵⁷. Son rôle fut de faciliter le contrôle de la population et la perception des impôts dans le but de mieux intégrer le territoire dans sa totalité. Le fait que Pompée ait mis sous le contrôle d'Amisos les centres de Saramène, Gazelonitis, Thémiscire et Sidène, est tout à fait révélateur. Cela permit d'augmenter considérablement son aire d'influence⁵⁸. À part Amisos, d'autres cités comme Sinope ou Amastris, sièges de *politeiai* aussi, ont bénéficié d'une importante augmentation de leur territoire, ce qui contribua à leur développement ultérieur⁵⁹. Pompée reconstruisit également des centres comme Eupatoria, à la confluence du Lycos et de l'Iris, qu'il appela Magnapolis, et procéda au repeuplement d'un certain nombre de villes pontiques, Amaséia, Cabira et Zéla, et à la fondation d'un nombre aussi important d'autres, comme Neapolis et Pompeiopolis, en Paphlagonie, et Megalopolis, sur le haut Halys, sans oublier Nicopolis, en Arménie Mineure, qui accueillit des auxiliaires de son armée⁶⁰.

Ancient Anatolia, Ankara 1998, p. 195-206 ; O.P. DOONAN *et al.*, « Sinop Province Regional Survey, 1996-1998 field report », *AJA* 103, 1999, p. 274 ; O.P. DOONAN, « Production in a Pontic... », p. 185-198 ; Id., *Sinop landscapes : exploring connection in a Black Sea hinterland*, Philadelphia 2004, p. 101-118 ; D.B. ERCIYAS, *Wealth, Aristocracy and Royal Propaganda under Hellenistic Kingdom of the Mithridatids*, Leiden 2006, p. 53-62 ; J.M. HØJTE, « From kingdom to province... », p. 17-19.

54. S.E. ALCOCK, *Graecia Capta. The landscapes of Roman Greece*, Cambridge 1993, p. 48 ; D. ROUSSET, « La cité et son territoire dans la province d'Achaïe et la notion de 'Grèce romaine' », *Annales* 59, 2004, p. 365-383.

55. Plut., *Pomp.*, XXXVIII, 1, XLII, 3 ; Dion Cass. XXXVII, 7.

56. Il faudra attendre l'époque de Néron pour qu'elle reçoive la dénomination de Bithynie-Pont ; cf. G. WESCH-KLEIN, « Bithynia, Pontus et Bithynia, Bithynia et Pontus-ein Provinzname im Wandel der Zeit », *ZPE*, 136, 2001, p. 251-256

57. Strabon XII, 3, 1-2.

58. App., *Mithr.*, CXIV-CXV ; Plut., *Pomp.*, XXXVIII, 2.

59. Strabon XII, 3, 10-11, 14.

60. App., *Mithr.*, CV, CXV ; Strabon XII, 3, 28-31, 37-40 ; Dion Cass. III, 50, 3 ; Oros. VI, 4, 7. L. Licinius Murena, légat de Sylla, avait déjà fondé une Murenia en Lydie et une Licinia à la frontière du Pont (Memn. XXVI, 1) ; cf. J. ANDERSON, « Two Anatolian notes, II : Pompey's Treatment of Pontus » dans W.M CALDER,

Tout compte fait, lors des premiers temps de la domination romaine, la région pontique connut de profondes modifications au niveau administratif et territorial. Les premières mesures adoptées par Lucullus, en ce qui concerne le territoire d'Amisos, semblent avoir eu de l'effet. Outre la récupération de la ville, qui devint à nouveau un point d'attraction pour les habitants de toute la région, ces mesures inspirèrent les décisions de Pompée, qui avait proclamé en public qu'il ignorerait les accords établis par son prédécesseur, mais qui, en pratique, suivit l'avis de Lucullus et favorisa le développement des centres pontiques comme celui d'Amisos. Il est probable que Lucullus ait reconstruit la ville rasée par sa propre armée non pas uniquement du fait de son humanité proverbiale, mais aussi parce qu'il lui fallait revitaliser une agglomération de l'importance d'Amisos pour consolider le domaine romain de la région, bien que la guerre contre Mithridate Eupator fût loin d'être achevée. Quoiqu'il en soit, Amisos, comme d'autres villes pontiques, connut une grande prospérité sous la domination romaine. Après l'impasse vécue en l'an 48 av. J.-C., à la suite du siège de Pharnace II, roi du Bosphore⁶¹, avec Auguste, Amisos continua de jouir d'un vaste territoire et elle fut *libera* et aussi *foederata*, ce qui faisait reposer son autonomie sur un traité formel avec Rome. En outre, elle maintint son importance géostratégique comme le démontre sa fonction en tant que port de la *classis pontica*⁶².

J. KEIL éd.s., *Anatolian Studies presented to W.H. Buckler*, Manchester 1939, p. 3-7 ; W.G. FLETCHER, « The Pontic cities of Pompey the Great », *TAPhA* 70, 1939, p. 17-29 ; D. MAGIE, *Roman Rule...*, I-II, p. 360, 369, 1213 ; K. WELLESLEY, « The extent of the territory added to Bithynia by Pompey », *RhM* 96, 1953, p. 293-318 ; J. COLIN, « Pline le Jeune et les cités grecques dans la province Pont-Bithynie (Plin. J., Epist., Lib. X) », *Historia* 14, 1964, p. 455-459 ; A.J. MARSHALL, « Pompey's organisation of Bithynia-Pontus : two neglected texts », *JRS* 58, 1968, p. 103-109 ; A.H.M. JONES, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford 1971, p. 154-159, 472, n. 24 ; E. OLSHAUSEN, « Pontos und Rom (63 v. Chr.-64 n.Chr.) », *ANRW* II 7, 1980, p. 903-912 ; S. MITCHELL, « The Greek City in the Roman World : The Case of Pontus and Bithynia » dans *VIII^e Congres International d'épigraphie grecque et latine*, Athènes 1984, p. 120-133 ; Id., *Anatolica : Land...*, I, p. 82 ; G. FIRPO, « La città di Zela nel contesto dell'organizzazione del Ponto da parte di Pompeo. A proposito di Strabone, 12, 3, 37 », *ASNP*, 12, 1982, p. 1271-1281 ; S.Y. SAPRYKIN, « Poleis of Mithridates Eupator and Politeai of Pompey the Great in Eastern Anatolia : methods of comparison », *Index* 20, 1992, p. 163-167 ; P. GUINEA, « Notas sobre la organización pompeyana de la provincial de Bitinia y Ponto », *Gerión* 17, 1999, p. 317-329 ; H. L. FERNOUX, *Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine*, Lyon 2004, p. 113-185 ; C. EILERS, « A Roman East : Pompey's Settlement to the Death of Augustus » dans A. ERSKINE éd., *A Companion to the Hellenistic World*, Oxford 2005, p. 90 ; J.M. HØJTE, « From kingdom to province... », p. 16 ; Id., « The Administrative Organisation of the Pontic Kingdom » dans J.M. HØJTE éd., *Mithridates VI and the Pontic Kingdom*, Aarhus 2009, p. 95-107.

61. Strabon XII, 3, 14 ; App., *Mithr.*, CXX, BC II, 91 ; Dion Cass. XLII, 46.

62. Strabon XII, 3, 13, 16 ; Plin., *NH*, VI, 2, *Epist.*, X, 92, 93 ; cf. J. ANDERSON *et al.*, « Amisos... », p. 2-3, 26-32 ; S. ATASOY, « Amisos... », p. 1358 ; F. BRENIER, *op. cit.*, p. 129-130.